

Compte rendu presse

Réunion du Conseil Municipal du

3 juin 2019

Visé par M. le Maire le : 05/06/2019

Le 3 juin 2019 à 20 h, le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel BOYER.

Objet : ferme photovoltaïque : montant annuel de la location de la parcelle A n°1227

Le Conseil Municipal décide d'accepter une nouvelle baisse du montant du loyer de la parcelle cadastrée A n°1227, objet du bail emphytéotique à intervenir entre la Commune de SAINT CHRISTOPHE sur DOLAIZON et la société BORALEX. Le montant du loyer est fixé à 2 500 €/ha/an.

Objet : décision modification budgétaire n°1

Le Conseil Municipal valide la modification mineure du budget 2019, section de fonctionnement, article 615221 (Entretien et réparation bâtiment) : -200 €.

Objet : restaurant multiple rural : avenant n°1, lot 1, Démolition Maçonnerie

Après avoir pris note des motifs de variation du montant du marché du lot n°1, « Démolition Maçonnerie » pour l'aménagement du restaurant multiple rural, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché du lot n°1, porté à la somme de 140 398.04 € HT (variation : +1.49%).

Objet : restaurant multiple rural : avenant n°1, lot 2, Charpente Couverture Zinguerie

Après avoir pris note des motifs de variation du montant du marché du lot n°2, « Charpente Couverture Zinguerie » pour l'aménagement du restaurant multiple rural, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché du lot n°2, porté à la somme de 29 930.08 € HT (variation : -1.68%).

Objet : restaurant multiple rural : avenant n°1, lot 4, Menuiseries extérieures

Après avoir pris note des motifs de variation du montant du marché du lot n°4, « Menuiseries extérieures » pour l'aménagement du restaurant multiple rural, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché du lot n°4, porté à la somme de 35 259.50 € HT (variation : +4.21%).

Objet : restaurant multiple rural : avenant n°1, lot 8, Serrurerie

Après avoir pris note des motifs de variation du montant du marché du lot n°8, « Serrurerie » pour l'aménagement du restaurant multiple rural, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché du lot n°8, porté à la somme de 420.00 € HT (variation : -85.96%).

Objet : restaurant multiple rural : avenant n°1, lot 11, Electricité Courants faibles

Après avoir pris note des motifs de variation du montant du marché du lot n°11, « Electricité Courants faibles » pour l'aménagement du restaurant multiple rural, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché du lot n°11, porté à la somme de 18 350.47 € HT (variation : 4.95%).

Objet : Eglise : maitrise d'œuvre des travaux de rénovation

Après avoir pris connaissance du diagnostic de l'état général de l'église du bourg dressé par le cabinet d'architectes du patrimoine NUNEZ-BECHET, le Conseil Municipal décide la mise à l'étude de la tranche 1 des travaux de rénovation de l'église du bourg de SAINT CHRISTOPHE. Cette mission (Etudes d'Avant-Projet, Projet, Assistance Contrats de Travaux) est confiée au cabinet NUNEZ-BECHET pour un montant d'honoraires de 3 497.18 € HT.

Monsieur le Maire est chargé de solliciter les aides financières de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région AUVERGNE RHONE ALPES.

Objet : avis sur demande d'acquisition du domaine public communal : désaffectation, déclassement et cession

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public communal sis au village de Dolaizon à hauteur de la propriété (A n°1372) de Madame Françoise PAYS, à savoir environ 6 m², côté nord.

D'autre part, vu les motivations de Madame PAYS à se porter acquéreur de cet espace, le Conseil Municipal autorise la cession de la parcelle déclassée au profit de Madame PAYS au prix de 20 €/m². L'ensemble des frais d'actes (bornage, notaire, publication,...) est à la charge de l'acquéreur.